

Strasbourg, le 5 mars 2025

Convention citoyenne : la démarche de relance du projet Tram nord est engagée

Suite à l'avis défavorable de l'enquête publique et afin de répondre à la nécessité de desservir le nord de l'agglomération par le tram, l'exécutif métropolitain a annoncé son souhait de lancer une Convention citoyenne en donnant à un panel représentatif de la population la mission d'étudier le dossier et d'émettre des préconisations, notamment sur les tracés, les plans de circulation et l'aménagement des espaces publics.

Première réunion du comité des élus

Ce mercredi 5 mars, les différents groupes politiques du conseil de l'Eurométropole étaient conviés à l'installation du comité politique de suivi de la démarche. Chaque groupe politique a été invité mi-février à désigner ses représentants, proportionnellement à son nombre d'élus au sein du conseil métropolitain et avec une attention particulière pour la présence des maires du nord.

Le comité des élus est une démarche proposée par l'exécutif de l'Eurométropole pour permettre à l'ensemble des groupes politiques d'être régulièrement informés du travail de la Convention citoyenne, d'enrichir la méthode et d'émettre des avis. Ainsi, l'ordre du jour de la réunion du 5 mars (communiqué à tous les groupes politiques en amont) était le suivant :

- Présentation de Res publica*, l'animateur indépendant de la Convention citoyenne
- Principes de fonctionnement du comité transpartisan
- Rôle et composition du comité des tiers-garants
- Discussions sur le mandat de la Convention citoyenne (question qui leur sera posée, et sous-questions possibles)
- Présentation des grands temps de la Convention citoyenne
- Présentation des modalités de tirage au sort des membres de la Convention citoyenne

Dans cette réunion ont été partagés des éléments d'information et des points sur lesquels les avis et propositions des élus étaient sollicités. À titre d'exemple : la composition du comité des tiers-garants, les critères à intégrer pour assurer la représentativité la plus fidèle du territoire au sein de la convention, les questions qui préciseront le mandat donné à la convention citoyenne, etc.



« La suite du projet tram nord est désormais engagée ! Le comité des élus est une main tendue pour une démarche constructive. Chaque groupe politique y a sa place pour enrichir la démarche. Je constate que certains groupes, qui demandent régulièrement d'être davantage associés sur ce sujet du Tram nord, aient fait le choix de ne pas rejoindre cette initiative. Néanmoins la porte reste ouverte à tous ceux qui souhaitent s'informer, échanger et être force de propositions. Une deuxième réunion sera organisée prochainement. » indique **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.

Deux tirages au sort pour une Convention représentative

À partir du 17 mars, 50 000 personnes issues des 33 communes (suivant une liste tirée au sort sous contrôle d'huissier) seront destinataires d'un courrier. Les personnes sollicitées auront jusqu'au 6 avril pour s'informer sur les modalités de participation et faire acte de candidature. Le tirage au sort des 100 personnes représentatives de la population en terme d'âge, de genre, de lieu d'habitation ou encore de catégorie socio-professionnelle sera effectué parmi ces candidatures, à nouveau sous contrôle d'huissier, le 7 avril prochain en présence du comité des élus.

Des garants indépendants chargés de suivre et d'évaluer la démarche

Parallèlement un comité des tiers-garants va être constitué. La Commission Nationale du Débat Public, sollicitée par l'Eurométropole, a d'ores et déjà désigné Loïc Blondiaux, membre de la CNDP et professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, pour siéger dans cette instance. Le rôle du comité des tiers-garants est de vérifier à chaque étape la sincérité et la transparence de la démarche ainsi que l'indépendance de la Convention citoyenne. D'autres membres rejoindront ce comité, notamment sur la base des propositions du comité des élus.

« Cette décision de la Commission Nationale du Débat Public nous engage. Nous nous lançons dans un processus inédit à l'échelle de l'Eurométropole. Nous remettons le projet dans les mains des citoyens et nous allons nous placer sous le contrôle de tiers indépendants connus pour leur expertise et leur exigence. » précise **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg et présidente déléguée de l'Eurométropole.

**Res publica est un cabinet spécialisé en concertation et dialogue collaboratif. Il a une expérience solide en matière d'accompagnement de démarches participatives, comme la Convention citoyenne sur le Climat.*

